

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
ET DU CONSEIL DES MINISTRES



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2022

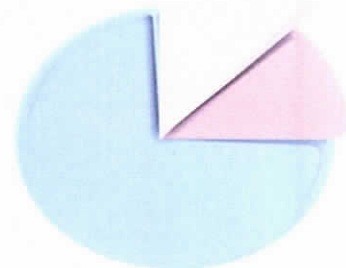
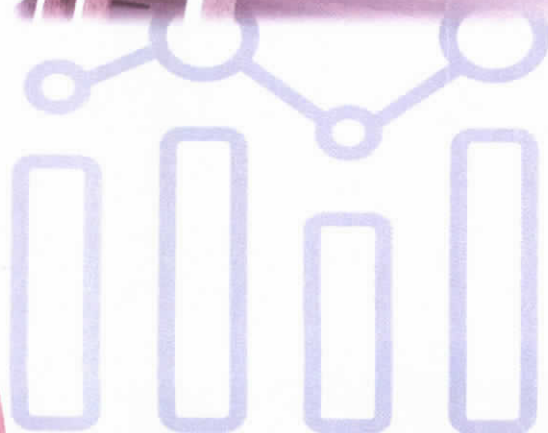




TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2022

Juin 2023

Avant-propos



Les données collectées et publiées dans ce tableau de bord sont issues de l'annuaire statistique 2022 du SGG-CM.

Après une présentation de la structure notamment ses ressources humaines et financières, le document traite de la gouvernance des structures de l'Administration publique et du travail gouvernemental.

Loin d'être une œuvre parfaite, je fonde l'espoir que ce document réponde aux attentes non seulement des usagers de la structure mais aussi des décideurs.

En tout état de cause, toute observation, critique et/ou suggestion pouvant contribuer à l'amélioration de ce document sont les bienvenues.

Par ailleurs, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Je remercie particulièrement notre partenaire financier, le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et l'ensemble des départements ministériels pour leur franche collaboration.

**Le Secrétaire Général du Gouvernement
Et du Conseil des Ministres**



Jacques Sosthène DINGARA

Officier de l'Ordre de l'Étoile

Table des matières

Avant-propos	2
Table des matières.....	3
Sigles et abréviations.....	4
Définition de quelques concepts clés	7
Résumé.....	8
Liste des tableaux.....	10
Chapitre 1 : Présentation du SGG-CM.....	12
I. Ressources humaines.....	13
II. Ressources budgétaires	15
Chapitre 2 : Gouvernance et travail gouvernemental.....	17
I. Gouvernance.....	18
II. Dépenses publiques.....	27
II.1*Dépenses de personnel	27
II.2 Dépenses d'investissement.....	29
II.3 Exécution du budget.....	31
III. Travail gouvernemental	33
III.1 Traitement des dossiers introduits.....	33
III.2 Traitement des décrets.....	36
III.3 Actes normatifs	38

Sigles et abréviations

ABS	: Acquisition de biens et services
AJE	: Agent judiciaire de l'Etat
ASCE-LC	: Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption
BCMP	: Bureau comptable principal des matières
CA	: Conseil d'Administration
CASEM	: Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
COTEVAL	: Comité technique de vérification des avant-projets de lois
DAD	: Département des archives et de la documentation
DAF	: Direction de l'administration des finances
DCMEF	: Direction du contrôle des marchés et des engagements financiers
DEP	: Département des études et de la planification
DJOP	: Département du journal officiel et des publications
DLR	: Département de la législation et de la réglementation
DRH	: Direction des ressources humaines
DTIC	: Département des technologies de l'information et de la communication
FP	: Fiche de poste
EPE	: Etablissement public de l'Etat
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
JO	: Journal officiel
MAAHM	: Ministère de l'agriculture, des aménagements hydroagricoles et de la mécanisation
MAEC	: Ministère des affaires étrangères et de la coopération,
MAECIABE	: Ministère des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Burkinabé de l'étranger
MAECRBE	: Ministère des affaires étrangères, de la coopération régionale et des burkinabè de l'extérieur

MATD	: Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MATDS	: Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la Sécurité
MCAT	: Ministère de la culture, des arts et du tourisme
MCIA	: Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat
MCRP	: Ministère de la communication et des relations avec le parlement
MDENP	: Ministère du développement de l'économie numérique et des postes
MDICAPME	: Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
MDNAC	: Ministère de la défense nationale et des anciens combattants
ME	: Ministère de l'énergie
MEA	: Ministère de l'eau et de l'assainissement
MEEVCC	: Ministère de l'environnement, de l'économie verte et des changements climatiques
MEFP	: Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
MEMC	: Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
MENAPLN	: Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MENPTD	: Ministère de l'économie numérique, des postes et de la transformation digitale
MESRI	: Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MESRSI	: Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
MFPTPS	: Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MFSNFAH	: Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire
MICA	: Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat
MID	: Ministère des infrastructures et du désenclavement
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du Développement

MJ	: Ministère de la justice
MJDHPC	: Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique
MJPEE	: Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi
MJPEE	: Ministère de la jeunesse, de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi
MMC	: Ministère des mines et des carrières
MP	: Manuel de procédures
MRAH	: Ministère des ressources animales et halieutiques
MS	: Ministère de la santé
MSECU	: Ministère de la sécurité
MSL	: Ministère des sports et des loisirs
MENPTD	: Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques
MTMUSR	: Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière
MUHV	: Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la ville
N D	: Non déterminé
ORD :	Organe de règlement des différends
PHASAO	: Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en afrique de l'ouest
PRM	: Personne responsable des marchés
SE	: Société d'Etat
SGA	: Secrétariat général adjoint
SGG-CM	: Secrétariat général du gouvernement et du Conseil des ministres
TPGS	: Taux de performance globale des structures

Définition de quelques concepts clés

Pour une meilleure appropriation du présent document, il faut entendre par :

- performance globale de l'administration publique : la capacité pour celle-ci de combiner à partir des objectifs fixés, les facteurs ou ressources (humaines, matérielles, financières, institutionnels etc.) mis à sa disposition pour produire un résultat optimal.

La performance globale de l'administration s'obtient en faisant la somme des performances des ministères/institutions sur le nombre total des ministères/institutions évalués.

-taux de finalisation des actes : l'indicateur qui fait le rapport entre le nombre de décrets visés par le CF et signés et le nombre de décrets adoptés en Conseil des ministres multiplié par cent.

-taux d'adoption des dossiers introduits en Conseil des ministres : le rapport entre le nombre de dossiers adoptés et le nombre de dossiers introduits multiplié par cent.

Résumé

Le tableau de bord 2022 du Secrétariat général du Gouvernement et du Conseil des ministres analyse l'évolution des indicateurs clés de l'institution et de ceux en lien avec le travail gouvernemental sur la période de 2019 à 2022. Les indicateurs abordés portent sur les ressources humaines et financières, la gouvernance et le travail gouvernemental.

De ces indicateurs, il ressort une augmentation de l'effectif du SGG-CM de six personnes en quatre ans et une hausse du pourcentage des femmes dans l'effectif à 34,10% et une forte représentation des agents de catégorie C.

En termes de gouvernance en 2022, sur l'ensemble des ministères et institutions concernés, le SGG-CM et le MESRI ont été plus efficaces tandis que le MEFP et le MEMC ont été plus efficaces. Quant à la performance globale des structures, le MEFP a enregistré le meilleur taux. Il est suivi du SGG-CM et du MESRI.

Pour ce qui concerne le travail gouvernemental, il ressort une amélioration de la qualité des dossiers introduits qui se traduit par un accroissement moyen de 3,36 points de pourcentage sur la période de 2019 à 2022. Aussi, en matière de finalisation des décrets adoptés, le taux de finalisation a connu une évolution de 6,7% en 2022.

Cependant, on note une baisse du nombre de dossiers introduits en CM de 8,8% en 2022, et que le Ministère ayant introduit le plus grand nombre de dossiers en 2022 est le MEFP avec 16,2% de dossiers introduits.

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Evolution du personnel du SGG-CM par sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.1 : Ministères et Institutions disposant d'outils modernes de gestion selon le type ..	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.2 : Nombre de CASEM tenus par Ministères et Institutions	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.3 : Nombre de contrôles effectués par nature	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.4 : Nombre d'actes normatifs finalisés	38
Tableau 2.5 : Etat de la numérisation des archives en 2021	38
Tableau 2.6 : Situation de la mise à jour du site web	Erreur ! Signet non défini.

Liste des figures

Graphique 1.1 : Pyramide des âges du personnel du SGG-CM au 31 décembre 2022	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 1.2 : Répartition des agents du SGG-CM par catégorie au 31 décembre 2022	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 1.3 : Répartition des agents du SGG-CM par structure et selon le sexe en 2022	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 1.4 : Evolution de la dotation budgétaire du SGG-CM (en milliards de FCFA).....	15
Graphique 1.5: Répartition de la dotation budgétaire allouée par nature de dépenses en 2021	15
Graphique 1.6 : Evolution du taux d'exécution budgétaire.....	15
Graphique 2.1 : Performance des ministères dans l'exécution du programme d'activités en 2021 (en %).	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.2 : Nombre de contrôles effectués par les corps de contrôle en 2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.3 : Répartition des marchés passés en 2020 par les ministères/institutions selon la nature de la prestation	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.4 : Répartition des marchés passés en 2020 par les ministères/institutions selon la procédure de passation (en milliards de FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.5 : Répartition des opérations de passation effectuées en 2020 par les Ministères et Institutions selon le résultat de la procédure	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.6 : Répartition des actes rendus en matière de litige concernant les Ministères et Institutions en 2020 selon la nature de la décision rendue par l'ORD	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.7 : Répartition des montant des dépenses de personnel par ministère/institution en 2022 (en milliards FCFA)	27
Graphique 2.8 : Taux d'exécution budgétaire par ministère pour les dépenses prévisionnelles de personnel de 2022 (en %).....	27

Graphique 2.9 : Taux d'exécution budgétaire par ministère pour les dépenses prévisionnelles de personnel de 2019 (en %)	27
Graphique 2.10 : Répartition des montants des dépenses d'investissement par ministère/institution (en milliards FCFA)	29
Graphique 2.11 : Taux d'exécution budgétaire par ministère pour les dépenses prévisionnelles d'investissement de personnel de 2022	29
Graphique 2.12 : Taux d'exécution budgétaire par ministère pour les dépenses prévisionnelles d'investissement de personnel de 2019	29
Graphique 2.13 : Taux global d'exécution du budget par ministère/institution en 2021 (en %)	31
Graphique 2.14 : Taux global d'exécution du budget par ministère/institution en 2019 (en %)	31
Graphique 2.15 : Ecart du taux global d'exécution entre 2021 et 2020 par ministère ou institution (en %)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.16: Répartition du nombre de dossiers introduits en Conseil des Ministres par ministère ou institution en 2022	33
Graphique 2.17: Répartition du taux d'adoption des dossiers introduits par ministère ou institution en 2022 (en %)	33
Graphique 2.18: Répartition du taux d'adoption des dossiers introduits par ministère ou institution en 2021 (en %)	34
Graphique 2.19: Répartition du nombre de décrets adoptés et finalisés par ministère ou institution en 2022	36
Graphique 2.20 : Répartition du nombre de décrets adoptés et finalisés par ministère ou institution en 2020	36
Graphique 2.21 : Nombre d'actes normatifs finalisés et publiés	38
Graphique 2.22 : Evolution du nombre total d'actes normatifs finalisés et publiés	38

Chapitre 1 : Présentation du SGG-CM

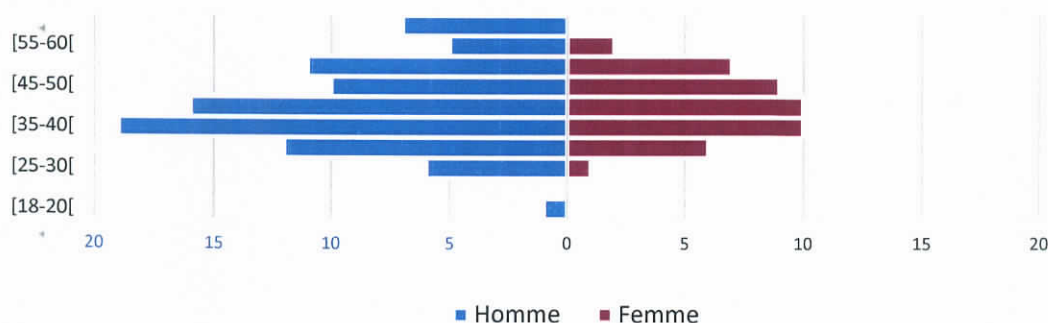
I. Ressources humaines du SGG-CM

Tableau 1.1 : Evolution de l'effectif du personnel du SGG-CM par sexe

Sexe	Effectif 2022	Evolution/2021		Evolution/2019		TAMA
		Nombre	%	Nombre	%	%
Hommes	87	1	1,2	-7	-7,4	-2,5
Femmes	45	2	4,7	4	9,8	3,2
Ensemble	132	3	2,3	-3	-2,2	-0,7

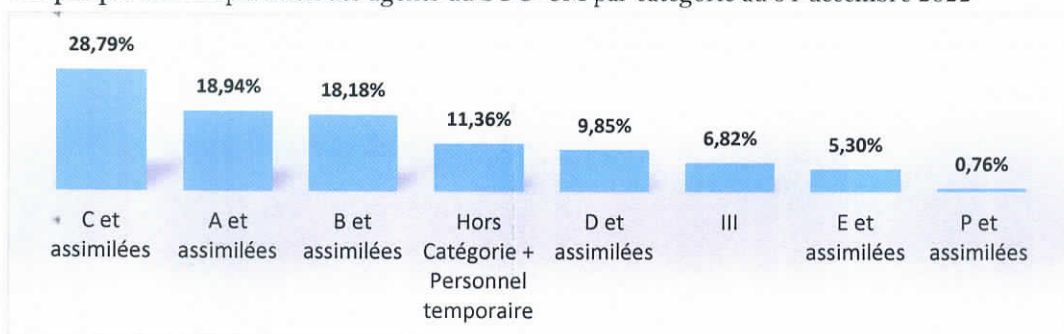
Source : DRH/SGG-CM

Graphique 1.1 : Pyramide des âges du personnel du SGG-CM au 31 décembre 2022



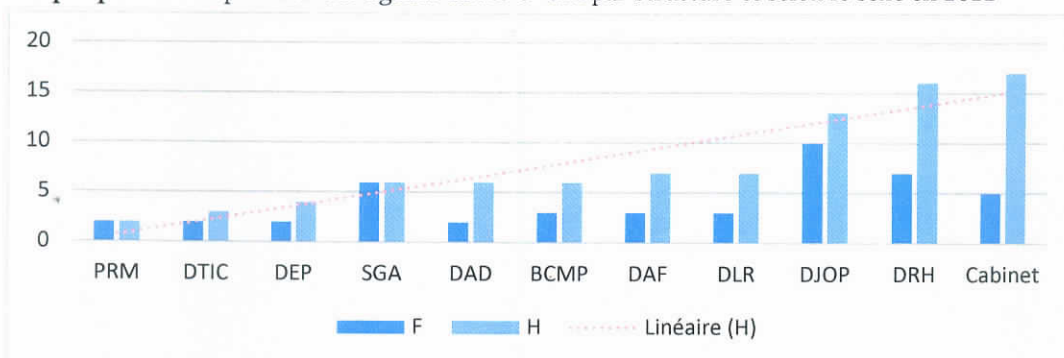
Source : DRH/SGG-CM

Graphique 1.2 : Répartition des agents du SGG-CM par catégorie au 31 décembre 2022



Source : DRH/SGG-CM

Graphique 1.3 : Répartition des agents du SGG-CM par structure et selon le sexe en 2022



Source : DRH/SGG-CM

Points saillants :

- ☞ 34,09% de femmes au SGG-CM ;
- ☞ Forte représentation des agents de catégorie C ;

Commentaires :

L'effectif des agents du SGG-CM en 2022 est de 132 dont 34,09% de femmes. Cet effectif a évolué, en hausse, de 2,33% par rapport à l'année précédente et, en baisse, de 2,22 % depuis 2019. Le taux d'accroissement moyen annuel est estimé à -0,56% sur la période 2019-2022.

Du point de vue sexe, l'effectif des hommes est resté supérieur à celui des femmes de 2019 à 2022. Cependant, la proportion des femmes s'est améliorée durant cette période, passant de 30,4% en 2019 à 34,09% en 2022.

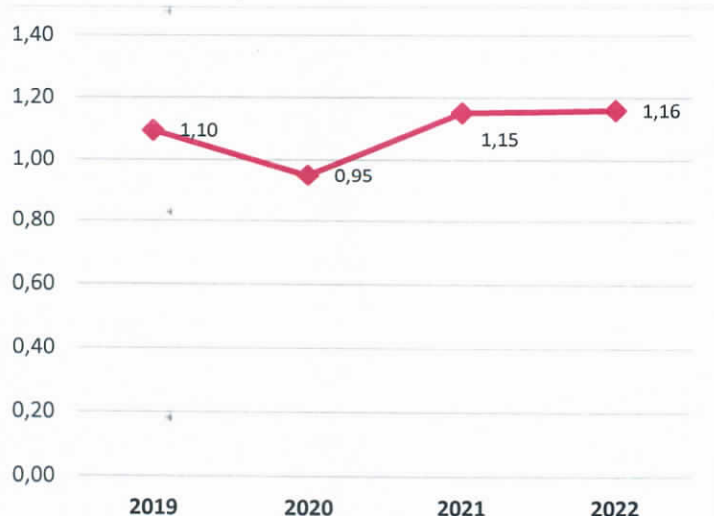
Le personnel du SGG-CM est constitué en majorité de travailleurs dont l'âge est compris entre 30 et 50 ans. Ce groupe représente 92 personnes sur 132 en 2022, soit 69,70% de l'effectif total du personnel. Cela traduit une relative jeunesse du personnel. Les personnes de plus de 60 ans représentent 5,30% en 2022.

En ce qui concerne la répartition par catégorie dans les emplois, la catégorie C est la plus nombreuse. En 2022, une personne sur 4 est de catégorie C. Elle est suivie de la catégorie A (18,94%) et de la catégorie B (18,18%).

La répartition de l'effectif par structure montre que c'est la DRH (18,18%), le DJOP (17,42%) et le cabinet (15,91), qui absorbent respectivement le plus de personnel. en ce qui concerne la taille de l'effectif de la DRH, elle s'explique en bonne partie par le fait que le personnel hors catégorie et le personnel temporaire sont comptabilisés au niveau de la DRH qui assure la gestion de leur carrière. Ce personnel est constitué des personnels domestiques des anciens chefs d'Etat et du Secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres qui émargent au budget du SGG-CM. Les structures les moins étoffées en effectifs sont la PRM (3,03%), le DTIC (3,79%) et le DEP (4,55%).

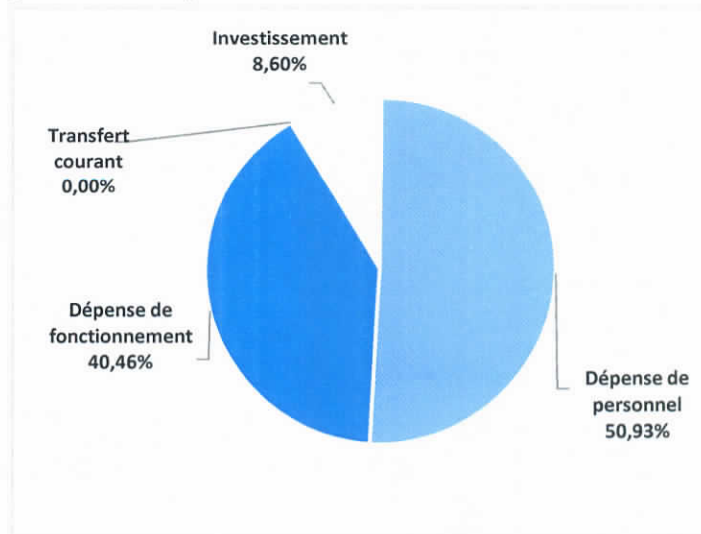
II. Ressources budgétaires

Graphique 1.4 : Evolution de la dotation budgétaire du SGG-CM (en milliards de FCFA)



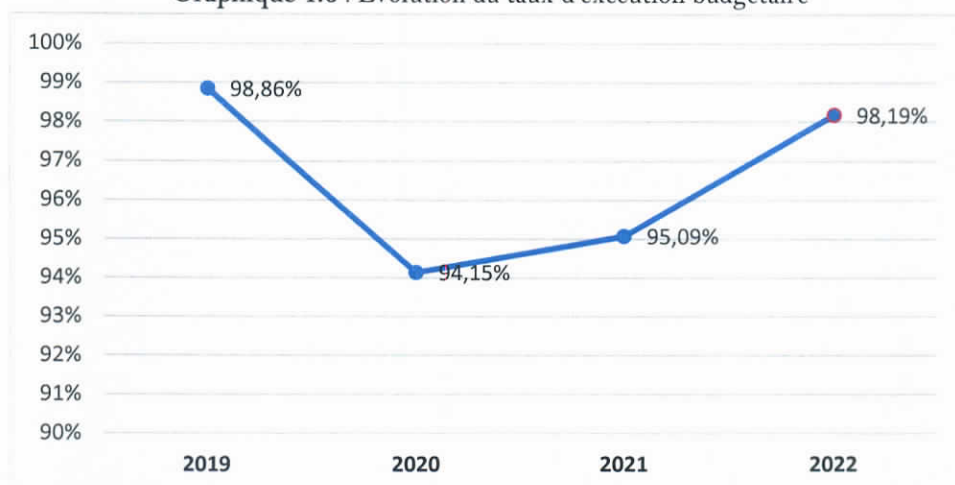
Source : DGB

Graphique 1.5: Répartition de la dotation budgétaire allouée par nature de dépenses en 2022



Source : DGB

Graphique 1.6 : Evolution du taux d'exécution budgétaire



Source :DGB

Points saillants

- ☞ Faible hausse du budget global de 0,79% en 2022
- ☞ La moitié de la dotation budgétaire allouée aux dépenses de personnel
- ☞ Aucune dotation budgétaire pour les transferts courants sur la période 2019-2022

Commentaires :

En 2022, le budget du SGG-CM s'élevait à 1,16 milliard de FCFA, contre 1,15 milliard en 2021, soit une hausse de 0,79%. Entre 2019 et 2021, la dotation budgétaire du SGG-CM a augmenté de plus de 6%. En effet, elle est passée de 1,10 milliard de francs CFA en 2019 à 1,16 milliards de francs CFA en 2022. Cependant, elle a enregistré une baisse en 2020 avant de connaître de nouveau une augmentation à partir de 2021.

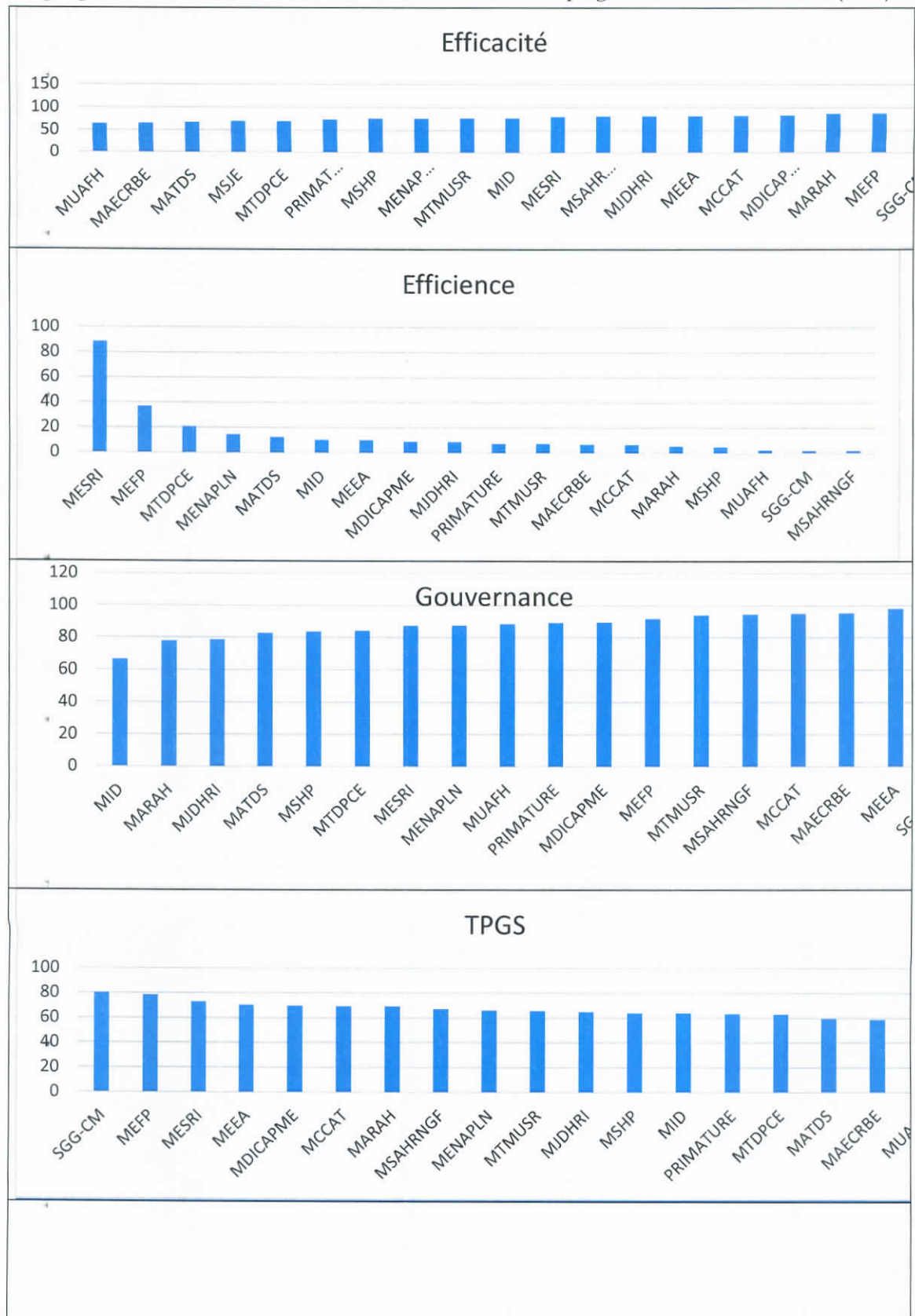
Suivant la dotation budgétaire allouée au SGG-CM par nature de dépenses en 2022, les dépenses de personnel représentent la plus grande part, avec 50,93% du montant global, suivies des dépenses de fonctionnement et d'investissement, avec respectivement 40,46% et 8,60% de ce montant.

En ce qui concerne le niveau d'exécution du budget, le taux d'exécution moyen des dépenses sur ces quatre dernières années, est de 96,57%. Le plus faible taux a été enregistré en 2020, avec 94,15%. Cette faible consommation budgétaire est liée à la faible consommation des dépenses d'investissement, qui sont passées de 99,51% en 2019 à 44,47% en 2020.

Chapitre 2 : Evaluation de l'activité administrative et du travail gouvernemental

I. Evaluation de l'activité administrative par ministère et institution

Graphique 2.1 : Performance des ministères dans l'exécution du programme d'activités en 2022 (en %)



Points saillants :

- ✚ Le SGG-CM et le MEFP plus efficaces en 2022
- ✚ Le MESRI plus efficient
- ✚ Bonne performance globale du SGG-CM et du MEFP

Commentaires :

La performance des ministères est saisie sur la base des indicateurs d'efficacité, d'efficience, de gouvernance et d'impact. Ils servent à mesurer le taux global de performance des structures.

En ce qui concerne le critère d'« efficacité », le Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres et le ministère de l'économie des finances et de la prospective (MEFP) ont été les plus efficaces en 2022. Par contre, le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat (MUAFH) et celui des affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur(MAECRBE) ont été les moins efficaces.

Selon le critère d'« efficience », le ministère en charge des enseignements supérieur, de la recherche et de l'innovation a été le plus efficient dans l'utilisation de ses ressources. Il est suivi de loin par le ministère de l'économie, des finances et de la prospective. Le ministère le moins efficient est celui de la Solidarité nationale, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du Genre et de la famille.

En comparant les ministères selon le critère de « gouvernance », le Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres (SGG-CM) et le ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement se montrent les plus performants. Celui des infrastructures et du désenclavement est le moins performant.

Quant au taux de performance globale des structures, le SGG-CM et le MEFP ont enregistré les meilleurs scores. Le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat (MUAFH) et le MAECRBE ont les plus faibles taux de performance globale.

Tableau 2.1 : Existence dans les ministères et Institutions d'outils modernes de gestion selon le type

MP	FP	TPEE
SGG-CM	SGG-CM	MAECRBE
PRIMATURE	MSHP	MEFP
MAECRBE	MARAH	MSHP
MEFP	MID	MEEA
MSHP	MFPTPS	MCCAT
MESRI	MTDPCE	
MENAPLN		
MID		
MCCAT		
MFPTPS		
MTDPCE		

Points saillants :

- ✚ Faible utilisation des outils de gestion

Commentaires :

Les outils modernes de gestion recommandés dans les structures administratives sont entre autres les manuels de procédure, les fiches de poste et les tableaux prévisionnels des emplois et des effectifs.

Bien que ces outils soient recommandés, force est de constater qu'ils ne sont pas utilisés dans l'administration publique burkinabè. En 2022, Sur un total de 23 ministères et institutions, onze (11) ministères ont utilisés les manuels de procédures soit 47,82% ; six (6) ministères ont utilisé les fiches de poste soit un taux de 26,08% et cinq (5) ministères disposent de tableau prévisionnel des emplois et des effectifs soit 21,73%.

Seul le ministère de la santé et de l'hygiène publique dispose en 2022 de tous les trois outils de gestion 4,34% des ministères et institutions.

Tableau 2.2 : Nombre de CASEM tenus par Ministères et Institutions

Ministères/institutions	2019	2020	2021	2022
PRIMATURE	1	ND	ND	ND
MDAC	2	1	1	0
MATDS	2	1	1	1
MSECU	1	1	1	NA
MAECRBE	2	1	0	2
MJ	ND	ND	NA	NA
MDHPC	ND	ND	ND	NA
MJDHRI	NA	NA	NA	ND
MEFP	2	1	ND	2
MSHP	2	2	2	2
MSAHRNGF	2	2	ND	0
MARAH	2	2	ND	2
MEEA	2	2	ND	2
ME	1	2	NA	NA
MEMC	2	2	1	ND
MEA	2	2	ND	NA
MESRI	2	1	1	2
MENAPLN	2	2	2	2
MID	1	1	ND	1
MCRP	ND	ND	ND	NA
MCAT	2	2	2	NA
MCCAT	NA	NA	NA	2
MFPTPS	1	1	1	2
MTDPCE	2	1	2	3
MDICAPME	2	2	2	2
MTMUSR	1	1	1	2
MUAFH	2	1	2	ND
MJPEE	2	1	1	NA
MSL	2	1	1	NA
MSJE	NA	NA	NA	2

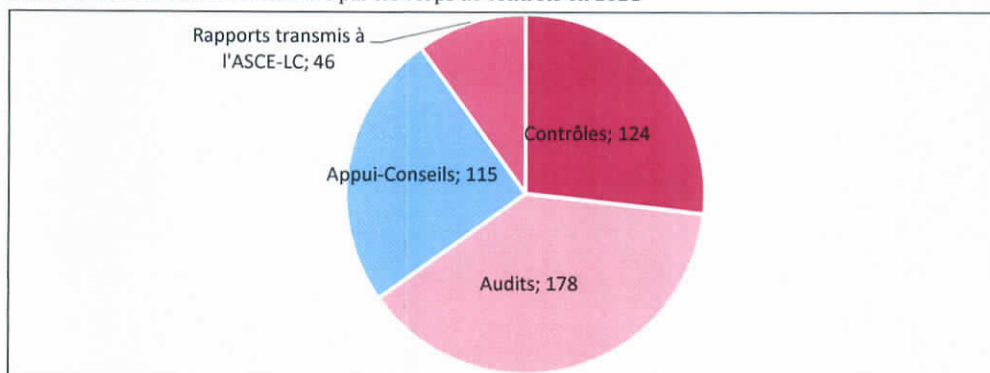
Source : DGE55 des ministères et Institutions

Tableau 2.3 : Répartition par nature du nombre de contrôles techniques et institutionnels effectués

Nature	2019	2020	2021	2022
Contrôles	136	81	124	
Audits	62	125	178	
Appui-Conseils	124	180	115	
Rapports transmis à l'ASCE-LC	186	123	46	
Total	508	509	463	

Source : ASCE-LC

Graphique 2.2 : Nombre de contrôles effectués par les corps de contrôle en 2021



Source : ASCE-LC , construction de l'auteur

Points saillants :

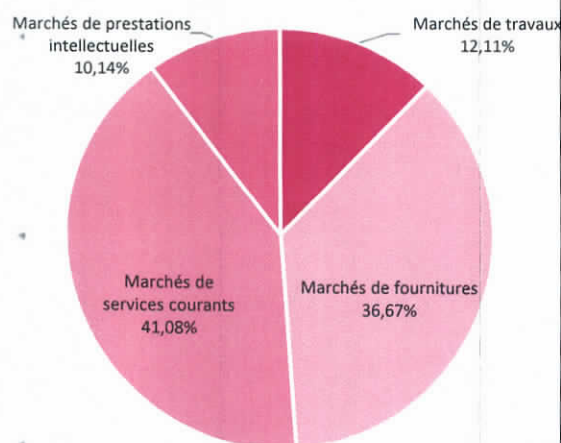
- ✚ Régularité dans la tenue des CASEM
- ✚ Baisse de la transmission des rapports à l'ASCE-LC

Commentaires :

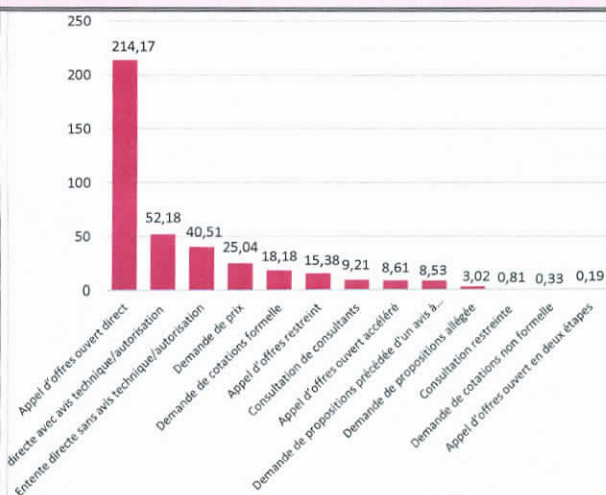
Presque la quasi-totalité des ministères a pu tenir au moins un CASEM en 2022, soit 78,94% et 13 structures sur 17 ont même tenu les 2 sessions prévues dans l'année, soit 76,47%. Il faut noter que deux (2) ministères n'ont tenu aucun CASEM en 2022, soit 11,76%. Au cours des années 2020 et 2021, la plupart des structures n'ont tenu qu'une seule session comparativement à 2019. En 2020, on dénombrait 13 sur 28 qui n'ont tenu qu'un CASEM alors qu'en 2021, ce sont 9 sur 22 qui ont tenu un seul CASEM.

Les audits ont été les plus récurrents en 2021. Par contre, en 2020 ce sont les appuis-conseils qui ont été les plus nombreux.

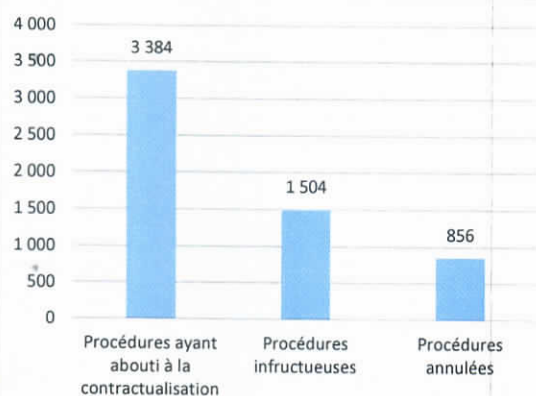
Graphique 4 : Répartition des marchés passés en 2020 par les ministères/institutions selon la nature de la prestation



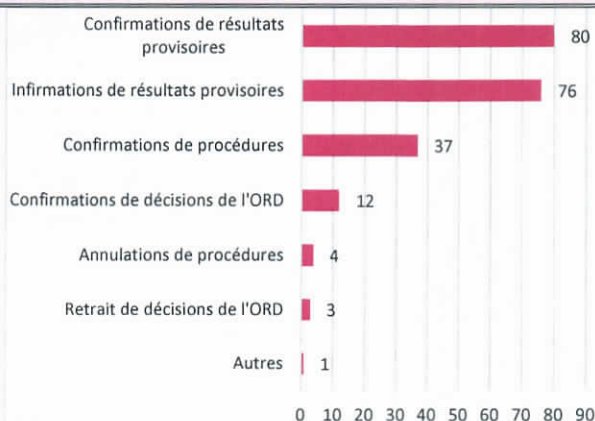
Graphique 5 : Répartition des marchés passés en 2020 par les ministères/institutions selon la procédure de passation (en milliards de FCFA)



Graphique 6: Répartition des opérations de passation effectuées en 2020 par les Ministères et Institutions selon le résultat de la procédure



Graphique 7: Répartition des actes rendus en matière de litige concernant les Ministères et Institutions en 2020 selon la nature de la décision rendue par l'ORD



Points saillants :

- Plus de la moitié des marchés a été passée suivant la procédure d'appels d'offres ouverts directs ;
- Près de 2/3 des procédures n'ayant pas abouti à la contractualisation sont des procédures infructueuses ;

Commentaires :

En 2020, les marchés publics passés par les ministères et institutions s'élevaient à 4 369. Sur l'ensemble de ces marchés passés, les marchés de services courants représentaient la plus grande part, avec 41,08% du total des marchés passés, suivis des marchés de fournitures, des marchés de travaux et des marchés de prestations intellectuelles, avec respectivement 36,67%, 12,11% et 10,14% du total de ces marchés passés.

Concernant la procédure de passation des marchés, les appels d'offres ouverts directs représentent la plus grosse part des marchés passés, avec un volume de 214,17 milliards de FCFA, ce qui constitue 54,06% du montant total des marchés passés.

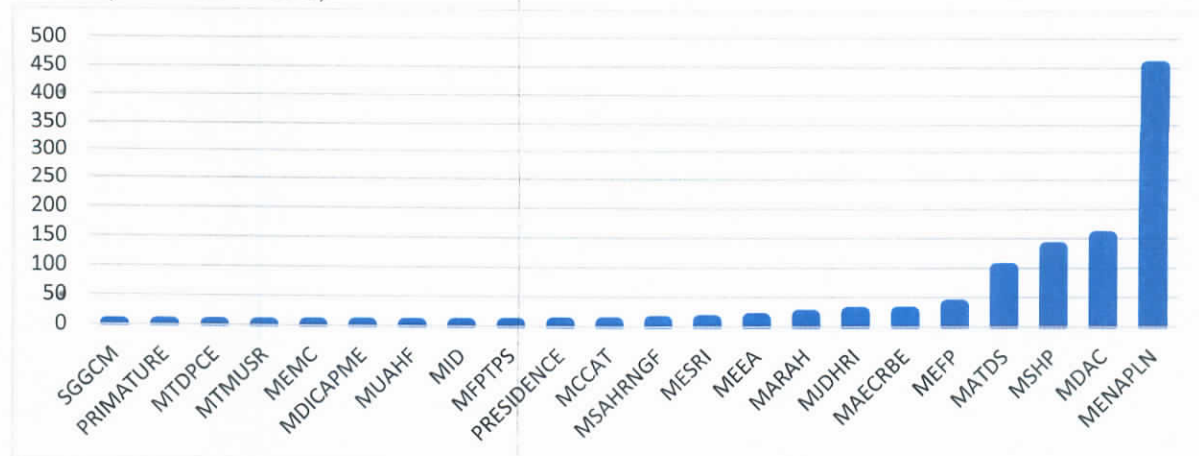
Au 31 décembre 2020, des opérations de passation effectuées par les Ministères et Institutions ont été effectuées à travers des procédures définies en la matière. Ainsi, il ressort que les procédures ayant abouti à la contractualisation sont les plus nombreuses, avec 3 384 opérations contre 2 360 opérations pour les procédures n'ayant pas abouti. Aussi, les procédures infructueuses représentent 63,73% du total des procédures n'ayant pas abouti à la contractualisation.

La répartition des actes rendus en matière de litige concernant les ministères et institutions en 2020 fait ressortir que selon la nature de la décision rendue par l'ORD, la confirmation de résultats provisoires constitue la plupart avec 80 actes rendus et est suivie de « *l'infirmité de résultats provisoires* » et « *la confirmation de procédures* » avec respectivement 76 et 37 actes rendus. A l'opposé, les moins nombreux sont « *la confirmation de décisions de l'ORD* », « *l'annulation de procédures* » et « *le retrait de décisions de l'ORD* ».

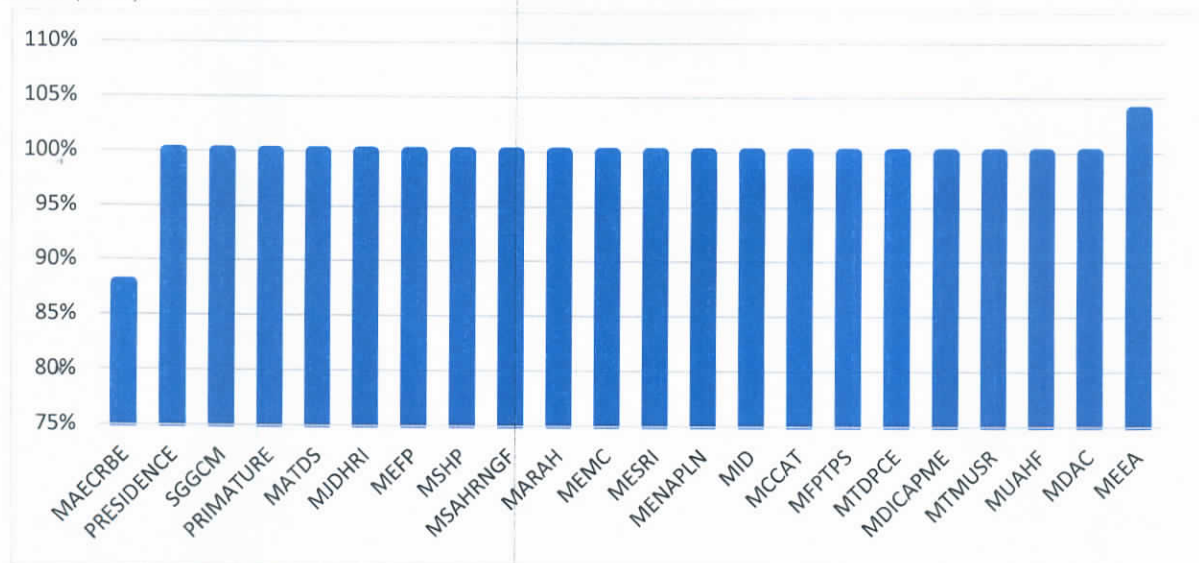
II. Dépenses publiques

II.1 Dépenses de personnel

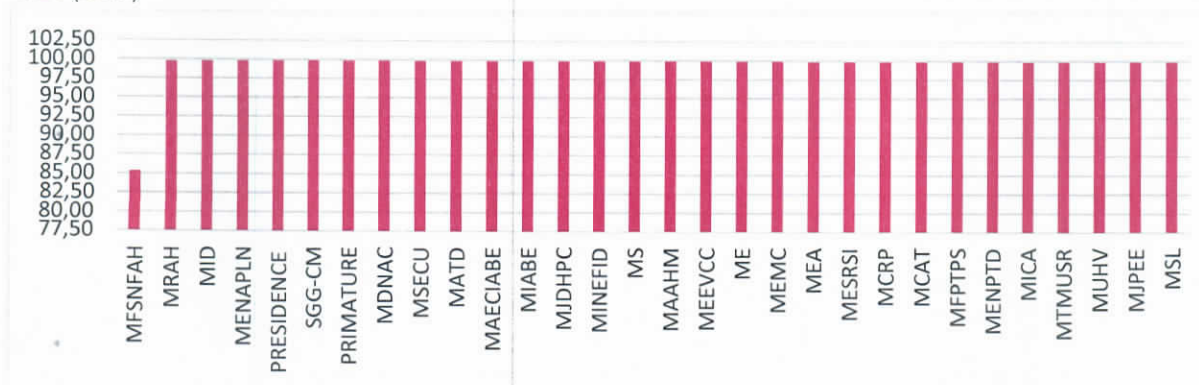
Graphique 2.7 : Répartition des montant des dépenses prévisionnelles de personnel par ministère/institution en 2022 (en milliards FCFA)



Graphique 1.8 : Taux d'exécution budgétaire par ministère pour les dépenses prévisionnelles de personnel de 2022 (en %)



Graphique 2.9 : Taux d'exécution budgétaire par ministère pour les dépenses prévisionnelles de personnel de 2021 (en %)



Points saillants :

- ☞ Taux d'exécution globalement satisfaisant dans les ministères
- ☞ Fortes dépenses en personnel au MENAPLN

Commentaires :

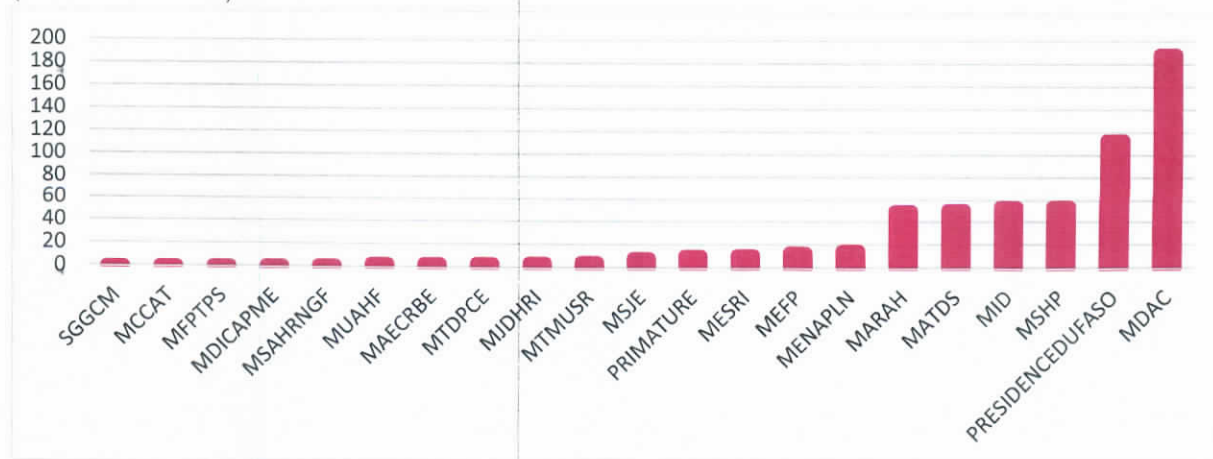
Le MENAPLN est le ministère qui dispose du montant le plus élevé en termes de dépenses prévisionnelles de personnel ; ce montant est largement supérieur à celui des autres ministères pris individuellement. Il s'élève à 452,47 Milliards de FCFA. Le MENAPLN est suivi du MDNAC dont les dépenses s'élèvent à 152,4 Milliards de FCFA. Cette situation, pouvant s'expliquer par le nombre important du personnel que compte ces ministères. Les plus faibles montants de dépenses prévisionnelles sont respectivement enregistrés au SGG-CM (0,65 milliard) et la Primature (1,54 milliards) de FCFA.

L'analyse comparative par rapport à l'année 2021 montre que cinq (05) ministères enregistrent une baisse de leur budget de dépenses prévisionnelles pour le personnel. Par ailleurs d'autres ministères ou institutions enregistrent une hausse de leurs dépenses prévisionnelles du personnel. Les hausses les plus significatives sont enregistrées au MATDS où le budget de 2022 est 9 fois supérieur à celui de 2021. Il est suivi du MTDPC, du MUAHF et MAECRBE avec des hausses respectives de 64,9 %, 61,8% et de 20,3 %.

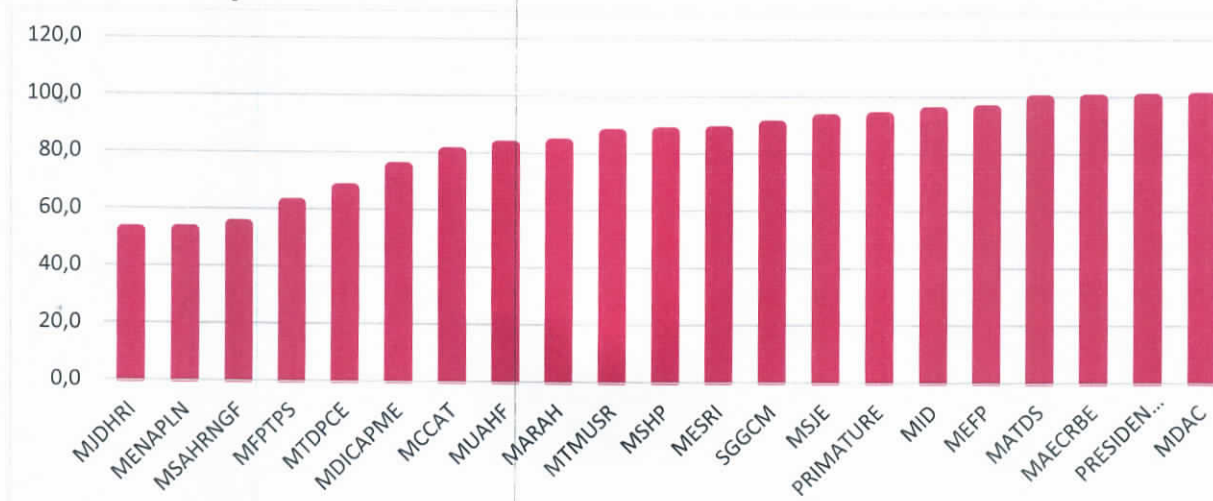
Le taux d'exécution budgétaire pour l'année 2022 est globalement satisfaisant. En effet, sur 22 ministères et institutions ayant transmis les données, un seul ministère enregistre un taux de 88%. Cette situation montre une amélioration de la gouvernance par rapport à 2021 où quatre ministères ont enregistré un taux d'exécution inférieur à 100%.

II.2 Dépenses d'investissement

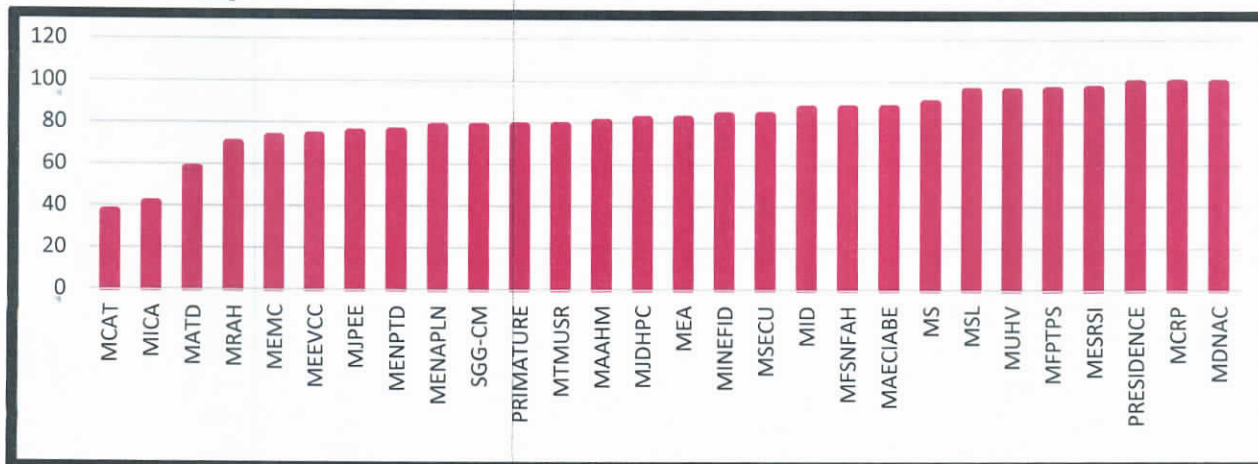
Graphique 2.10 : Répartition des montants des dépenses d'investissement par ministère/institution en 2022 (en milliards FCFA)



Graphique 2.11 : Taux d'exécution budgétaire par ministère pour les dépenses prévisionnelles d'investissement de personnel de 2022



Graphique 2.12 : Taux d'exécution budgétaire par ministère pour les dépenses prévisionnelles d'investissement de personnel de 2021



Points saillants :

- ☞ Forte hausse des dépenses d'investissement à la Présidence du Faso
- ☞ Baisse tendancielle globale des dépenses d'investissement dans les ministères ou institutions

Commentaires :

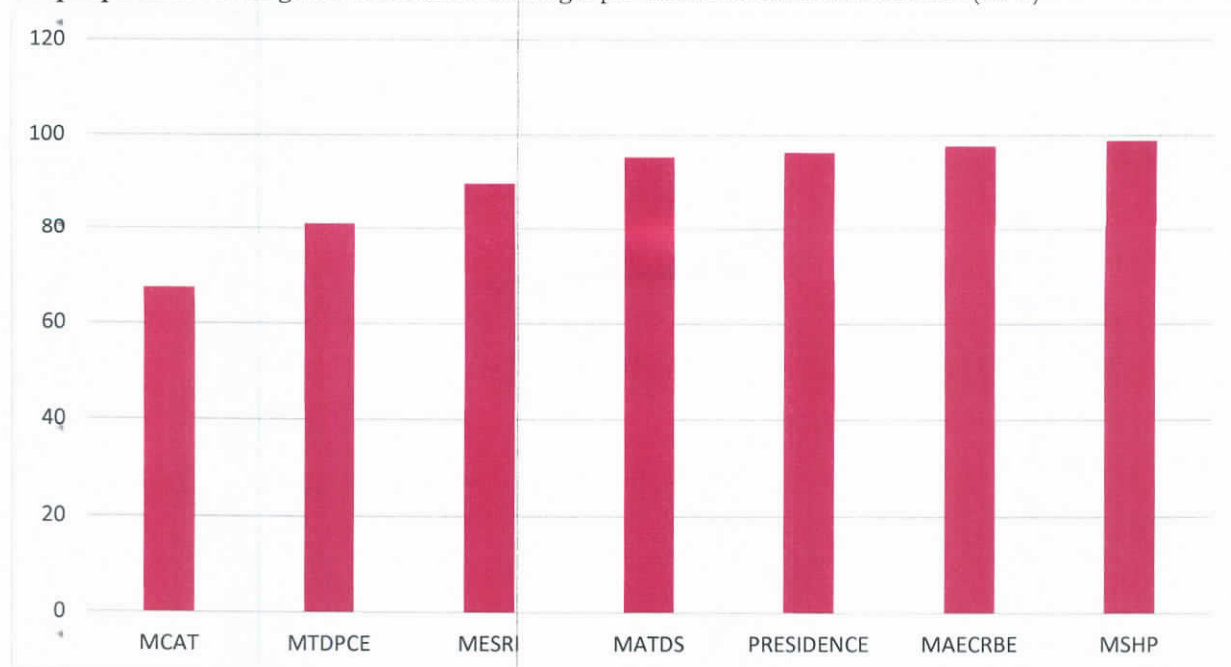
L'analyse des graphiques ci-dessus, révèle que le MDAC est le ministère qui dispose du montant le plus élevé en termes de dépenses prévisionnelles d'investissement. Il s'élève à 189,17 milliards de FCA. Il est suivi de la Présidence du Faso dont les dépenses s'élèvent à 114,28 milliards. Les plus faibles montants de dépenses prévisionnelles d'investissement sont respectivement enregistrés au SGG-CM (0,12 milliard) et au MMC (0,27 milliards).

L'analyse comparative par rapport à l'année 2021 montre que la majorité des ministères ou institutions connaissent une baisse conséquente de leur montant de dépenses prévisionnelles. En effet, trois (03) sur les dix-neuf (19) ministères ou institutions enregistrent une hausse de leur budget de dépenses prévisionnelles pour les investissements. Les hausses significatives sont de l'ordre de 512% à la Présidence du Faso et de 105% au MDAC. Par ailleurs d'autres ministères ou institutions enregistrent une baisse de leurs dépenses prévisionnelles d'investissements. Les baisses les plus significatives sont constatées au MID (99%) et au MSAHRNGF (91%).

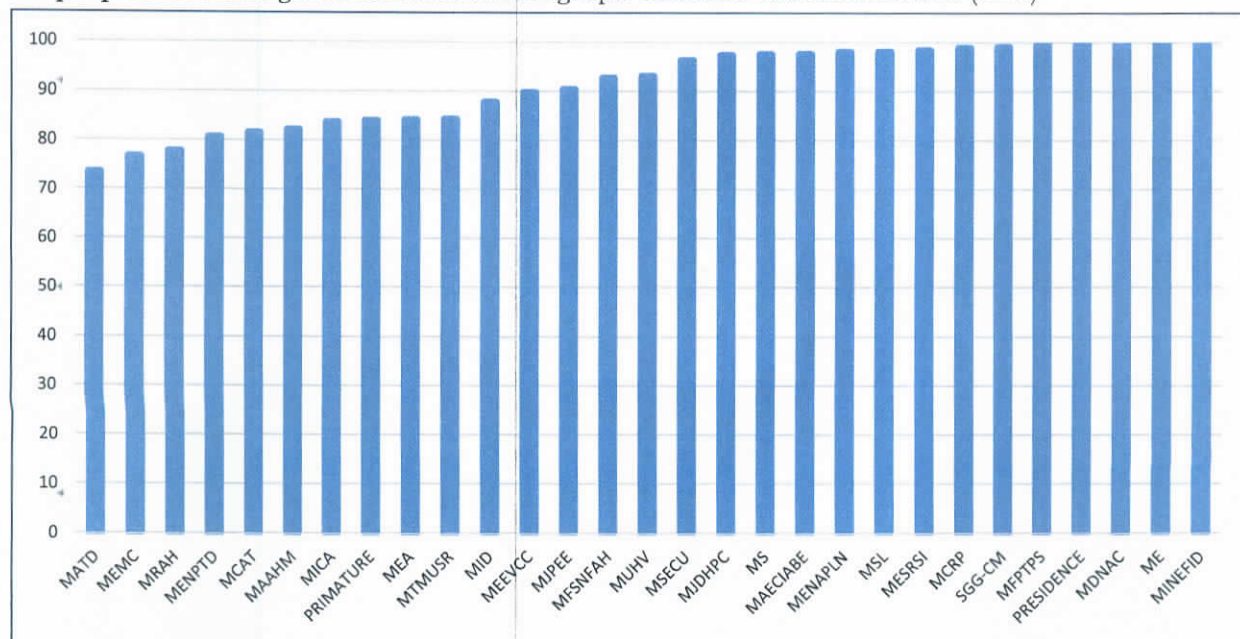
La représentation du taux d'exécution du budget d'investissement par ministère ou institution entre 2022 et 2021 donne des résultats similaires.

II.3 Exécution du budget

Graphique 2.13 : Taux global d'exécution du budget par ministère/institution en 2022 (en %)



Graphique 2.14 : Taux global d'exécution du budget par ministère/institution en 2021 (en %)



Points saillants :

- ☞ Aucun ministère n'a atteint un taux d'exécution de 100%

Commentaires :

En 2022, aucun ministère n'enregistre un taux global d'exécution budgétaire de 100% ou plus. Par contre, en 2021 trois ministères ont atteint un taux de 100%, dénotant ainsi la nécessité d'inciter les ministères à fournir plus d'efforts pour l'amélioration du taux global.

L'analyse comparative par rapport à l'année 2021 montre que trois ministères ou institutions enregistrent une baisse de leur taux global d'exécution. Les baisses les plus importantes sont respectivement de 26,3 et de 8,6 points de pourcentage au MCAT et au MESRSI. Par ailleurs, d'autres ministères ou institutions enregistrent une hausse de leur taux global d'exécution. La hausse la plus significative est de 1,3 points de pourcentage au MSHP.

III. Evaluation du travail gouvernemental

III.1 Nombre de dossiers introduits par ministère et institution en Conseil des ministres

Graphique 2.16: Répartition des dossiers introduits en Conseil des Ministres par ministère ou institution en 2022

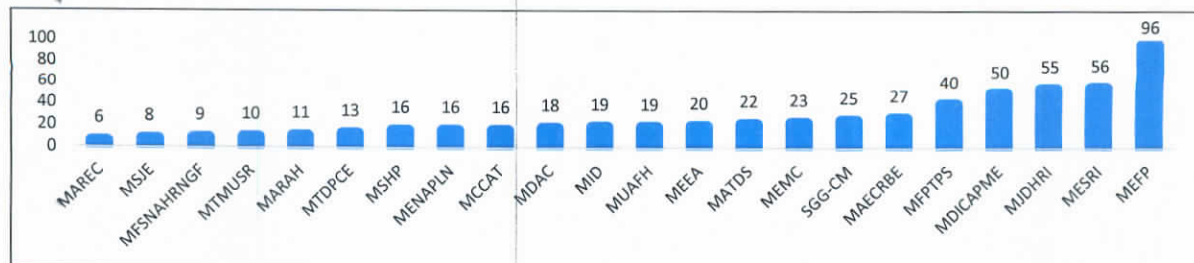
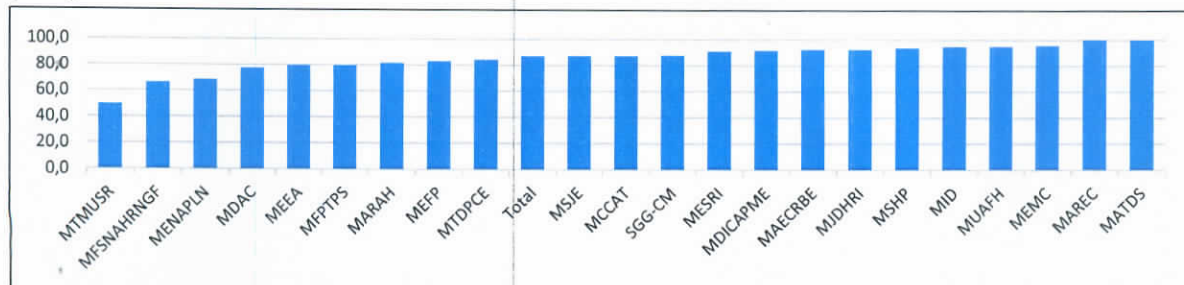


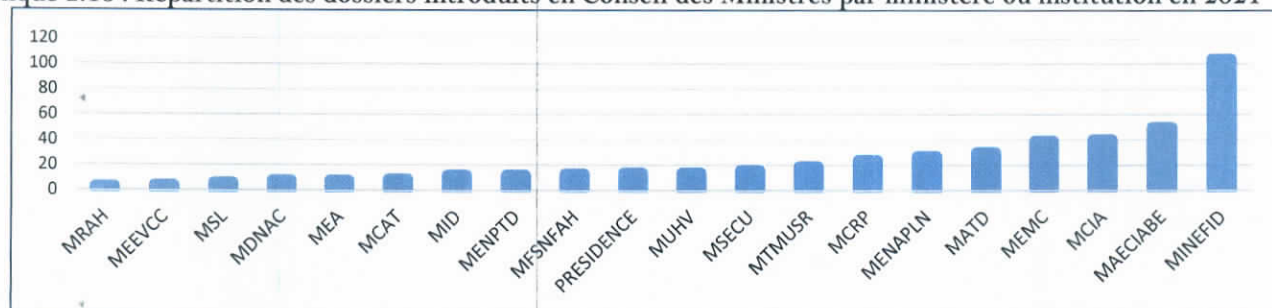
Tableau : Evolution du nombre de dossiers introduits par années

Dossiers	Effectif 2022	Evolution/2021		Evolution/2019		TAMA
		Nombre	%	Nombre	%	
D,I	586	-77	-11,6	17	3,0	1,0
D,A	511	-33	-6,1	72	16,4	5,2

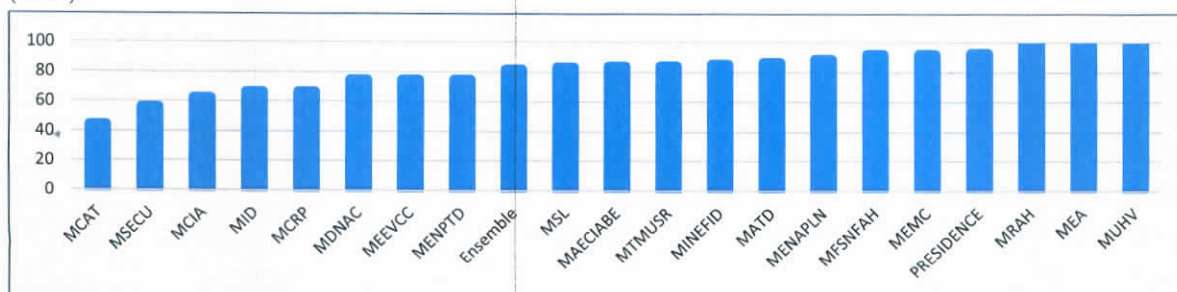
Graphique 2.17: Répartition du taux d'adoption des dossiers introduits par ministère ou institution en 2022 (en %)



Graphique 2.16 : Répartition des dossiers introduits en Conseil des Ministres par ministère ou institution en 2021



Graphique 2.18 : Répartition du taux d'adoption des dossiers introduits par ministère ou institution en 2021 (en %)



Points saillants :

👉 Baisse des dossiers introduits en CM de 11,6%

👉 16,4% de dossiers introduits par le MEFP

Commentaires :

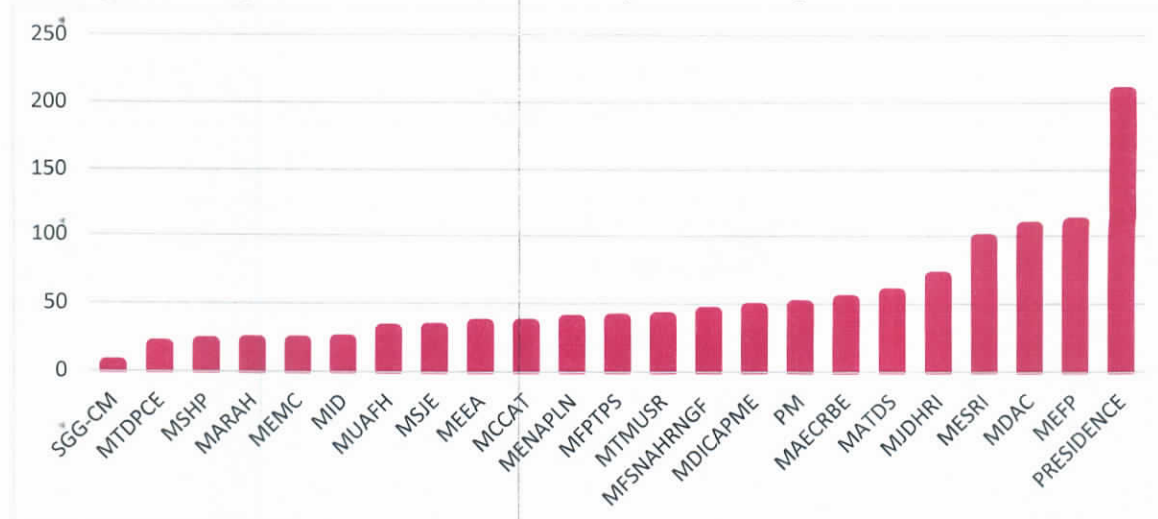
En 2022, le nombre total de dossier introduits en Conseil des ministres s'élève à 586. Ce chiffre connaît une régression de 77 dossiers par rapport à l'année 2021, soit une baisse de 11,6%. Comme les années précédentes, le MEFP enregistre le plus de dossiers introduits, avec 96 dossiers, soit 16,4% du total du nombre de dossiers introduits. En 2022, le MEFP est suivi du MESRI, avec 56 dossiers introduits. Le MSJE et le MSAHRNGF sont en 2022, les ministères qui enregistrent le moins de dossiers introduits, avec respectivement 8 et 9 dossiers.

L'analyse comparative par rapport à l'année 2021 montre que neuf (9) ministères ou institutions enregistrent une baisse du nombre de dossiers introduits. Les baisses les plus importantes sont respectivement de l'ordre de huit et de cinq dossiers pour MJPEE, MAECRBE, MFPTPS et pour MHSP. Par ailleurs, d'autres ministères ou institutions enregistrent une hausse de leur nombre de dossiers introduits. Les hausses les plus significatives sont de 16 dossiers pour MEEA et de 10 dossiers pour MDICAPME et MDAC chacun. En outre, le MEEA a enregistré un fort taux d'accroissements du nombre de ces dossiers introduits par rapport à 2021. Ce nombre est passé de 4 à 20 dossiers. Soit une augmentation de 400%.

Le taux d'adoption global des dossiers introduits en Conseil des ministres de l'ensemble des ministères est de 87,3% en 2022. Ce chiffre était de 82,0 % en 2021. Cette évolution à la hausse du taux d'adoption traduit une amélioration du travail gouvernemental.

III.2 Nombre de décrets adoptés et finalisés par ministère ou institution

Graphique 2.19 : Répartition du nombre de décrets adoptés et finalisés par ministère ou institution en 2022



Graphique 2.20 : Répartition du nombre de décrets adoptés et finalisés par ministère ou institution en 2021

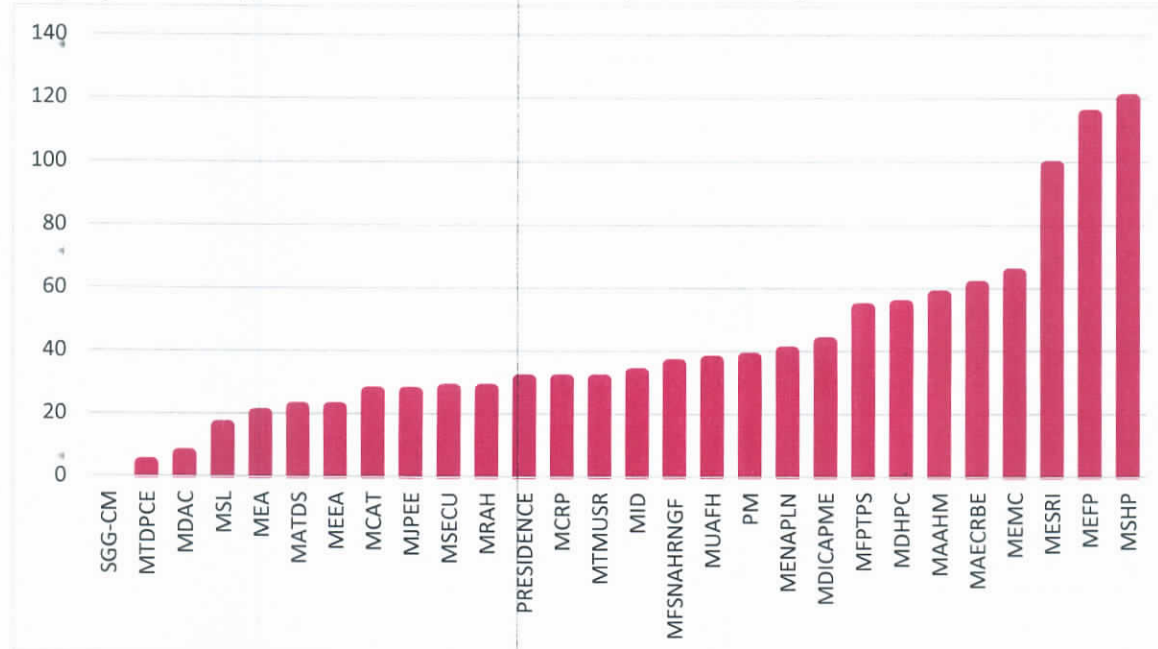


Tableau : Evolution du nombre de décrets finalisés par année

Type	Effectif 2022	Evolution/2021		Evolution/2019		TAMA
		Nombre	%	Nombre	%	
Decrets	1208	60	5,2	368	43,8	12,9

Points saillants :

- 👉 Hausse de 5,2 % des décrets adoptés et finalisés,
- 👉 La Présidence du Faso cumule 17% du nombre de décrets adoptés et finalisés en 2022.

Commentaires :

En 2022, le nombre total de décrets adoptés et finalisés s'élève à 1 208. Ce chiffre connaît une progression de 77 décrets adoptés et finalisés par rapport à l'année 2021, soit une hausse de 6,7%. Avec 208 décrets adoptés et finalisés, la Présidence du Faso enregistre le plus de décrets adoptés et finalisés. Elle est suivie du MEFP, avec 111 décrets adoptés et finalisés. Le SGG-CM et le MSHP sont en 2022, les ministères qui enregistrent le moins de décrets adoptés et finalisés, avec respectivement 5 et 21 décrets.

L'analyse comparative par rapport à l'année 2021 montre que neuf (9) ministères ou institutions enregistrent une baisse du nombre de leur décrets adoptés et finalisés. Les baisses les plus importantes sont respectivement de 99 et de 43 dossiers pour le MSHP et pour MEMC. Par ailleurs, d'autres ministères ou institutions enregistrent une hausse du nombre de leur décrets adoptés et finalisés. Les hausses les plus significatives sont de 177 pour la Présidence du Faso et de 101 pour le MDAC. Ainsi, la Présidence du Faso enregistre un fort taux d'accroissements du nombre de décrets adoptés et finalisés par rapport à 2021 qui est de 571%.

III.3 Récapitulatif des actes normatifs des quatre dernières années selon le niveau de traitement

Tableau 2.4 : Nombre d'actes normatifs finalisés

Actes	2019	2020	2021	2022
Actes règlementaires	871	633	1 148	1 219
Actes législatifs (lois)	51	39	44	31
Ordonnances	21	19	25	17
Autres (ratifications)	31	25	21	10

Graphique 2.21 : Nombre d'actes normatifs finalisés et publiés



Graphique 2.22 : Evolution du nombre total d'actes normatifs finalisés et publiés



Tableau 2.5 : Etat de la numérisation des archives en 2022

Indicateurs	Nombre	Observation
JO numérisés de 1954 à 2022	3 749	78 numéros de plus numérisés au compte de 2022 (52 ordinaires et 26 spéciaux)
Décrets numérisés de 1954 à 2022	48 983	Saisie des décrets numérisés et mise à jour régulière de la base de données.

Points saillants :

📁 3 749 numéros de Journal officiel numérisés de 1954 à 2022

Commentaires :

Le nombre d'actes normatifs entre 2019 et 2022 a connu une évolution irrégulière. A ce niveau, il convient de signaler que, sauf difficulté particulière, tous les décrets et ordonnances adoptés sont systématiquement finalisés.

Le nombre d'actes normatifs finalisés et publiés est marqué par une évolution en dents de scie sur la période de 2019 à 2022.

Aussi, on peut constater qu'en 2019, au niveau des décrets, ce sont 1 287 qui ont été finalisés et publiés. Ce nombre a connu une baisse significative de 19,19% en 2020 avant de progresser de 637 décrets, pour se situer à 1 270 en 2021, puis rechuter à 1 139 en 2022.

La numérisation des archives est un défi majeur dans l'administration publique. Au niveau du SGG-CM la numérisation concerne notamment deux types de documents : le Journal officiel (JO) et les textes réglementaires. On a enregistré 3 749 numéros de JO de 1954 à 2022, alors qu'au niveau des décrets, on a enregistré 48 983. Ces textes sont numérisés et mis à jour régulièrement dans la base de données.

L'analyse de l'évolution de la numérisation des archives révèle une nette progression du volume des documents numérisés, que ce soit les textes adoptés ou les journaux officiels. De 45 208 textes numérisés en 2019, on est passé à 48 983 en 2022. Au niveau des JO, de 2 540 journaux officiels numérisés en 2019, on est passé à 3 749 journaux officiels numérisés en 2022, soit un taux d'accroissement de 47,60% durant ces quatre dernières années.